

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Rhône

Pommes brûlées, pêches moins grosses: les producteurs sinistrés par les canicules

Les producteurs de fruits du Rhône, eux aussi, font face à une perte de leurs productions liée aux épisodes de canicules à répétition. Des solutions pour protéger leurs cultures existent, mais elles restent onéreuses.

«**P**renez cette pomme dans la main, vous allez voir comme elle est chaude»: dans son verger du plateau d'Irigny, Jérémy Beroud tend une golden qui a doré - voire brûlé - toute la journée au soleil. Effectivement, sous les 35 °C cuisants de ce vendredi 4 septembre, la pomme est presque aussi chaude qu'un pain sorti du four. Mais au moins, celle-ci tenait encore aux branches. Au pied des arbres, c'est un tapis de fruits jaunes qui s'étend sur des dizaines de mètres.

«Du jamais vu»

Certaines sont balafrées par des vilaines taches brunes. Des coups de soleil. «Elle est là la perte directe liée aux canicules», désigne Jérémy Beroud, à la tête d'une exploitation d'une vingtaine d'hectares qui emploie six personnes à l'année. Ces pommes ne sont pas tombées à cause d'un coup de vent. C'est vraiment lié aux épisodes



Jérémy Beroud, agriculteur à Irigny, a perdu des milliers de pommes à cause de la canicule. Photo Richard Mouillaud

de chaleur à répétition».

L'heure n'est pas encore au bilan comptable pour l'agriculteur, mais il estime déjà avoir perdu un tiers de sa production. Cultivateurs de pêches, de framboises, d'abricots, de cerises: personne n'a été épargné dans le Rhône cet été. Sans compter les pertes nettes, les fruits ramassés sont souvent prématurés et plus petits. «Par le passé, on a déjà eu affaire à des canicules», rappelle Christophe Gratadour, conseiller à l'arboriculture à la Chambre d'agriculture du Rhône. Le pro-

blème, cette année, c'est leur nombre et leur intensité, c'est du jamais vu! Couplé à la sécheresse, notamment dans les monts du Lyonnais, ça a fait des dégâts. Même s'il ne faut pas tomber dans le catastrophisme pour autant».

À Thurins, les framboises de Jules Dominique n'ont pas manqué d'eau. Mais elles lui ont causé bien des sueurs froides. «Les premières récoltes ont été réalisées autour du 20 mai, dix jours plus tôt que la date prévue», raconte ce jeune producteur de 25 ans. Les premiers

fruits étaient jolis. Mais à partir de la mi-juin, les framboises ont commencé à devenir granuleuses et de plus petit calibre. C'est à se demander si ça vaut encore le coup de faire pousser de la framboise pendant l'été».

Sur les quatre hectares cultivés, Jules Dominique estime qu'il pourrait perdre une tonne de production de framboises sur la dizaine prévue cette année. Pourtant, il a bien tenté de rafraîchir ses serres avec de la peinture blanche ou des brumisateur. «Sans ça, il aurait fait 40 °C à l'intérieur», pointe-t-il.

Dans les vergers d'Irigny, qui dominent toute la ville de Lyon, de nombreux filets sont tendus au-dessus des arbres. À l'origine, ils sont employés pour protéger les cultures contre la grêle. Mais Jérémy Beroud s'est rendu compte qu'ils fournissaient un ombrage léger, mais suffisant, pour sauver ses fruits.

30 000 euros pour un filet de protection

«Au-dessus de 30 °C, les arbres se mettent en mode protection», explique l'agriculteur, un épi coincé entre les dents. La sève arrête de circuler et les fruits tombent. Sous les filets, on se rend compte que les pommes tiennent bien mieux». Mais cette solution empirique a un coût: 30 000 euros par hectare.

Alors le plan d'aide d'un total d'un milliard d'euros, annoncé ce vendredi par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, pourrait-il soulager les producteurs de fruit rhodaniens?

Jérémy Beroud se montre circonspect: «Les dossiers d'indemnisation sont très complexes à monter et s'adressent souvent à de plus grosses structures. Les rares fois où on a tenté d'en obtenir, ça a été un échec.»

● Jérôme Gallo

TRUBUNE DE LYON 05/07/26

Les ouvriers lyonnais de la soie, à l'origine des Prud'hommes et de la solidarité ouvrière

En 1806 à Lyon, un décret impérial crée le premier Conseil des prud'hommes afin de régler par la conciliation, les litiges de la Fabrique de soie.



© Wikimedia

Au tout début du XIX^e siècle, la vie dans les ateliers lyonnais est loin d'être paisible. La Révolution française a laissé des cicatrices profondes dans l'organisation du travail. En 1791, la célèbre loi Le Chapelier change tout, en supprimant d'un coup de plume les corporations qui géraient les métiers depuis des siècles.

Cette loi part d'une bonne intention : celle de donner de la liberté aux travailleurs, mais elle crée surtout un énorme vide. Sans règles communes, la Fabrique de soie de Lyon se retrouve livrée à elle-même.

Dans les ateliers des pentes de la Croix-Rousse et du Vieux Lyon, des conflits éclatent quotidiennement. Les tisseurs et les fabricants ne s'entendent pas sur les prix des tissus, les retards de livraison ou la qualité des étoffes. Les tribunaux de l'époque sont complètement dépassés : les juges ne connaissent rien aux techniques de la soie, comme le comptage des fils ou le repérage des défauts de tissage.

La situation devient risquée car la moindre crise économique peut pousser les ouvriers à bloquer la production ou à déclencher des émeutes. Voyant le danger approcher, la Chambre de commerce de Lyon insiste auprès du gouvernement pour trouver une solution rapide, gratuite et locale.

Le premier tribunal avec des gens du métier

C'est dans ce climat tendu que Napoléon 1^{er} décide d'intervenir. Le 18 mars 1806, il signe un décret impérial qui crée le tout premier Conseil de prud'hommes de l'histoire de France, à Lyon. L'idée est révolutionnaire : remplacer les juges professionnels par des gens du métier.

À sa naissance, le conseil lyonnais compte neuf membres. Cependant, la parité moderne n'existe pas encore, et l'institution penche du côté des patrons. On compte cinq places pour les négociants fabricants et seulement 4 places pour les chefs d'ateliers. Les simples ouvriers, eux, n'ont pas le droit de voter ni de siéger au conseil.



Revers de l'insigne de fonction de membre des Conseils des Prud'hommes © NBK / Wikimedia commons

Malgré ce déséquilibre, le Conseil de prud'hommes s'impose vite grâce à sa règle principale : la conciliation. Avant de juger, on force les deux parties à s'asseoir autour d'une table pour trouver un accord à l'amiable.

La méthode est si efficace qu'au XIX^e siècle, la grande majorité des conflits se règlent ainsi, sans procès. Le succès est tel que le modèle lyonnais est copié dans toutes les villes industrielles de France.

De nos jours, le Conseil des prud'hommes de Lyon respecte une parité parfaite avec 14 représentants des salariés, et 14 des employeurs, installés au 20 boulevard Eugène-Deruelle, dans le 3^e arrondissement.

L'invention des mutuelles avec le Devoir mutuel

Pendant que ce tribunal règle la justice au quotidien, une autre invention majeure voit le jour à la Croix-Rousse : la solidarité organisée. À cette époque, la protection sociale publique n'existait pas. Si un tisseur tombe malade, se blesse ou devient trop âgé pour travailler, son foyer perd instantanément tous ses revenus et se retrouve exposé à la misère.

Pour rompre cet isolement, des chefs d'atelier décident d'agir collectivement. En 1828, ils fondent la société du Devoir Mutuel. Son principe est totalement inédit puisque chaque membre verse une cotisation mensuelle dans une caisse commune gérée par les ouvriers eux-mêmes.

Dès qu'un adhérent subit un accident de la vie ou une maladie l'empêchant de travailler, cette caisse lui reverse un petit revenu régulier pour lui permettre de tenir le coup financièrement.

Évidemment, la préfecture et la police lyonnaise surveillent de très près cette initiative. Le pouvoir craint que ces caisses d'entraide ne masquent des organisations secrètes, prêtes à lancer des grèves. Malgré cette surveillance, le mouvement est lancé. Ce mutualisme né à Lyon va servir de modèle pour les caisses de retraite et les syndicats de la fin du siècle.

Maëlle Charlet

05/09/26

Lyon

Gare de la Part-Dieu: le bâtiment B4 de la place Béraudier sera bien démoli

Le permis de démolir vient d'être affiché. Délivré le 27 août 2026, il acte la démolition du B4, bâtiment à la couleur marron édifié place Charles-Béraudier en même temps que ceux de l'ancienne gare de la Part-Dieu. Les premiers coups de pioche sont programmés au printemps 2027. L'objectif est notamment de terminer le hall public de la gare.

Elle n'en a pas terminé avec les travaux. Près d'un an après l'inauguration du parvis de la nouvelle place Charles-Béraudier qui mettait (presque) un point final à l'imposant projet de reconfiguration du pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, voilà que la gare est à nouveau en travaux. Cette fois, il s'agit de l'une des deux entrées « historiques » placée côté rue de la Villette, juste à l'arrière d'un immeuble de bureaux, propriété d'un promoteur privé.

Il s'agit de déposer l'ancienne couverture et d'installer une nouvelle toiture constituée d'un lanterneau ou puits de lumière en son centre et des ouvrants sur les côtés pour permettre le passage de la lumière du jour et une ventilation naturelle. Élément déterminant semble-t-il, du côté des aména-



Le permis de démolir qui vient d'être affiché, concrétise la disparition du « dernier bâtiment de l'ancienne gare de la Part-Dieu », le « B4 » livré en 1983. Photo Aline Duret

geurs pour qui la chaleur de l'été a été prise en compte et fortement intégrée dans le cadre du projet.

Le permis délivré fin août

Ce n'est pas le seul changement. Un permis de démolir concernant « la superstructure du B4 » vient en effet d'être affiché dans le secteur de la gare. Délivré le 27 août 2026, il a été déposé par la SPL (société publique locale) Lyon-Part-

Dieu qui pilote le projet Part-Dieu pour le compte de la Métropole. Il concrétise ainsi la disparition du « dernier bâtiment de l'ancienne gare de la Part-Dieu », le B4, livré en 1983 et donnant sur la place Béraudier. Cette décision a été prise après plusieurs mois de réflexions et de retournements de situation.

Le devenir du bâtiment à nouveau questionné

Ce bâtiment de quelque

13 000 m², édifié sur un foncier appartenant à la Métropole de Lyon et à SNCF Gare & Connexions, devait être démolie afin de compléter la nouvelle galerie Béraudier de la gare, ouverte au public en juin 2024, et de permettre à l'ouvrage composé « d'une toiture cintrée venant surplomber une façade totalement transparente » de s'étirer jusqu'à l'îlot Milan, qui doit être réaménagé.

L'idée est mise entre paren-

thèses au cours de la mandature précédente « à la suite de la décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de ne pas participer au projet », indique alors la Métropole de Lyon. Le devenir de ce bâtiment est alors à nouveau questionné.

C'est finalement une participation financière de l'État, d'un montant de 5 millions d'euros annoncée en février 2025, qui remet le sujet sur le haut de la pile. Un soutien, précisait alors l'ancien exécutif de la Métropole, considéré « comme une étape déterminante pour la faisabilité du projet ».

De nouvelles études sont engagées laissant finalement de côté l'hypothèse d'une réhabilitation au profit d'une démolition et d'une construction nouvelle.

Finir le hall public de la gare

Il s'agit bien de finir le hall public de la gare, tout en développant de nouvelles surfaces tertiaires. On ne connaît pas encore le dessin du projet qui aurait une hauteur similaire à l'existant. Les premières images pourraient être présentées à la fin de cette année.

La démolition est envisagée au printemps 2027 et devrait durer un an.

● Aline Duret

L'accès côté Villette est en travaux jusqu'en janvier 2027

Les quelque 140 000 personnes qui, chaque jour, franchissent l'entrée de la gare ont bien repéré les changements, à savoir l'installation d'un tunnel de protection et la mise en place d'une signalétique provisoire indiquant l'existence de ce nouvel aménagement engagé depuis le mois de juin. Ces travaux concernent le rem-

placement de la toiture du patio Villette. La fin du chantier prévue en janvier 2027.

Le coût de l'opération estimé à 3,2 millions d'euros

Il s'agit de déposer l'ancienne couverture et de mettre en place une nouvelle toiture, opération programmée entre octobre et décem-

bre. Le projet prévoit également une réfection entière du sol sur le même principe que celui de la gare existante fait de granit gris. La réouverture du secteur placé côté rue de la Villette est programmée en janvier 2027.

Ce chantier vient ainsi compléter le projet de transformation de la gare que l'on

souhaitait après une décennie de travaux « plus grande, plus accueillante et plus confortable ». Le coût de l'opération, estimé à 3,2 millions d'euros, est pris en charge à parts égales par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et SNCF Gares & Connexions.

Il fait suite à l'imposante rénovation engagée sur

l'accès Béraudier et à la rénovation du Hall 1 ou salle d'échanges historique. Ce qui a permis de libérer des espaces de circulation et d'attente pour les voyageurs. L'objectif était de « désaturer » complètement ce Hall et de « parfaire son rôle de liaison interquartiers ». Un Hall qui voit défiler quelque 135 000 usagers chaque jour.

Lundi 7 septembre 2026

Ac

Lyon 9^e

À La Duchère, une page se tourne avec la démolition de la barre 110 du Château

Propulsée par la Métropole de Lyon et Lyon Métropole Habitat, la déconstruction de la barre 110 du Château entre dans sa phase opérationnelle. Rassemblés à la Maison de l'Enfance ce mercredi 2 septembre, une centaine de riverains sont venus s'informer sur les coulisses d'un chantier titanesque de plus de deux ans, préalable indispensable à la recomposition urbaine du quartier.

« Je ne savais même pas qu'ils allaient détruire... Je suis venue voir ce qu'ils vont faire pour pouvoir m'organiser avec le travail et mon chat », souffle Nesslerine, une habitante au milieu d'une salle comble. Ce mercredi à 18 h, la Maison de l'Enfance fait le plein. Face aux habitants du plateau de la Duchère et du secteur du Château, élus et techniciens se succèdent à la tribune. Sur la table : le grignotage mécanique et le désamiantage de la barre 110, colosse de 293 logements sociaux édifié dans les années 1960.

Après un processus de relogement engagé dès 2020 et finalisé à l'été 2026, l'inquiétude gagne l'assemblée. « Pourquoi ne pas passer par une implosion, plus rapide ? », interroge un riverain. « Techniquement impossible vu la proximité immédiate de la crèche, de l'école et de la Maison de l'Enfance », tranche Benjamin Caleyron, maître d'œuvre pour le cabinet Gepral. Risques de fissures, trafic des camions et bruit : les résidents exigent des garanties.

Une logistique de haute précision

Pour rassurer la salle, les intervenants (dont les équipes d'Arnaud Démolition et de



La déconstruction du "Château" de la Duchère va avoir lieu pendant deux ans et demi. Photo Marie-Agnès Laffougère

« On a fait tellement de choses ici, l'ambiance va changer »

Agnès, une résidente

Lyon Métropole Habitat) détaillent un protocole technique draconien. La métamorphose s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2028. Pour contenir les flux de poussières, l'intégralité du bâtiment de quatorze étages sera enveloppée dans une bâche thermosoudée.

Une méthode quasi chirurgicale est privilégiée : l'écrêtage. Des mini-engins grimperont au sommet de la structure pour déconstruire niveau par niveau les étages supérieurs, avant que les pelles de 50 mètres ne prennent le relais à l'été 2028. « Des canons à brumisation tourneront en continu pour capter les poussières à la



La réunion publique était ouverte à tous les habitants de la Duchère. Photo Marie-Agnès Laffougère

source », rassure l'entreprise Arnaud démolition. Le chantier intègre également des contraintes environnementales strictes pour respecter la migration des martinets à ventre blanc et la présence de chauves-souris nichant sur le pignon.

« Ce n'est pas la fin du quartier »

Reste la question cruciale de l'avenir du site. Claire Pouzin, vice-présidente de la Métropole de Lyon, a rappelé la vision du projet : « Faire de ce secteur un parc habité, pour diversifier l'offre de logement, renforcer la végétation et simplifier les déplacements. » Adieu le géant de béton de quatorze étages. Emmanuel Giraud, maire (Socialistes) du 9^e détaille : « Le programme prévoit environ 200 appartements, contre 293 précédemment, mixant logement social (passant de 76 à 35 %), accession à la propriété et bail réel solidaire. » Avant

d'ajouter : « Ce n'est pas la fin du quartier mais sa renaissance ».

« C'est important de reconstruire, mais la vraie question, c'est la mixité sociale et l'emploi pour nos jeunes », réagit un habitant historique. La municipalité du 9^e arrondissement promet d'embarquer les citoyens dans le dessin du futur quartier : le premier atelier de concertation sera organisé en novembre 2026 pour affiner les scénarios d'aménagement de ces 2,3 hectares.

Sur le parvis de la Maison de l'Enfance, les résidents observent une dernière fois la masse de béton. « La barre va tomber. On a fait tellement de choses ici... L'ambiance va changer, mais il faut que chacun puisse retrouver sa place », glisse Agnès, une résidente. Une page de l'histoire de la Duchère se tourne, alors que les premiers échafaudages s'installent dès ce mois de septembre.

● Marie-Agnès Laffougère

Pour toute question : demolitionlechateau@lmhabitat.fr

Repères ► Calendrier et chiffres clés du chantier

- 293 logements démolis des années 70, 200 nouveaux logements
- 35 % de logements sociaux contre 76 % en 2020
- Été 2026 : Fin du relogement des habitants de la barre 110
- Septembre 2026 : Installation du chantier et pose des échafaudages
- Novembre 2026 : Réunion publique de concertation sur le prochain projet
- Fin 2026 - Mi-2028 : Curage, désamiantage sous bâche et écrêtage
- Été 2028 : Démolition mécanique lourde (fermeture de rue pendant deux mois)
- Mi 2029 : Début des nouvelles constructions et réaménagement d'ensemble (voiries, espaces publics)

TRIBUNE DE LYON 27/08-02/09/26

Patrimoine

37

Il était une fois...

La Saulaie, un quartier populaire entre rail et Rhône

Longtemps tournée vers le fleuve, puis séparée du Rhône par l'autoroute, la Saulaie concentre deux siècles d'histoire ouvrière.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le secteur est occupé par des « brotteaux », étendues marécageuses plantées de peupliers et de saules. Assainies et transformées en pâturages arborés, elles deviennent des « saulées » et donnent leur nom à ce quartier d'Oullins. Pour accueillir la ligne de chemin de fer Saint-Étienne - Lyon (mise en service en 1832), une partie de ces terres est cédée. Et ainsi débute l'industrialisation du quartier. Des ateliers de construction et de réparation ferroviaire s'installent, puis des tanneries, verreries, fonderies, ateliers mécaniques et usines chimiques.

Au début du XX^e siècle, les cheminots représentent près du tiers des actifs d'Oullins. Pour loger les ouvriers, la Saulaie

accueille une initiative novatrice : des logements sociaux, imaginés par l'ingénieur et philanthrope Félix Mangini. Entre 1895 et 1899, une douzaine d'immeubles abordables sortent de terre rues de la Gare (aujourd'hui Pierre-Sémard) et du Pénitencier, qui sont complétés par une cité destinée aux employés des chemins de fer, dont une partie deviendra la résidence Jacquard. Après la Seconde Guerre mondiale, sur le site des anciennes tanneries, une cité de transit voit le jour pour reloger des familles vivant dans des bidonvilles.

Virage. Fin des années 1960, l'autoroute A7 est aménagée sur la rive droite du Rhône. Si les remblais protègent la Saulaie des crues, ils



enferment encore plus le quartier, déjà enclavé par la voie ferrée et l'Yzeron. À la fin des années 1990, la disparition de la cité de transit et des ateliers SNCF le laisse en friche. La perspective d'accueillir un échangeur du futur périphérique ouest freine les aménagements. Il faudra attendre l'arrivée du métro B à la gare d'Oullins en 2013 pour relancer la transformation du secteur, où seront construits 870 logements, des commerces, et près de 5 hectares d'espaces verts. **FRÉDÉRIC CROUZET**

Un bac à traille reliait Oullins à Gerland depuis la Saulaie à partir de 1867. Il a fonctionné au moins jusqu'en 1935. Bientôt une passerelle devrait relier la Saulaie au parc de Gerland, comme autrefois.

**Parlons
lyonnais**
PAR JEAN-BAPTISTE
MARTIN

Que (pronom relatif sujet)

Dans les cercles de Guignol, il est fréquent d'entendre des phrases telles que : « *Qui est cet homme que vient ?* », « *J'ai vu trois personnes que se banbanaient sur les quais de Saône* ». Dans ces phrases, le pronom relatif sujet est *que*, et non *qui* comme en français standard. Cet emploi était fréquent autrefois à Lyon. Dans son *Litré de La Grand'Côte* (1894) Nizier du Puitspelu a indiqué que l'exemple suivant « *le mari que tenait sa femme par le bras* » doit être

interprété « *le mari qui tenait sa femme par le bras* » et non l'inverse.

Cet emploi de *que* est une permanence du substrat francoprovençal. En francoprovençal, *que* est à la fois pronom relatif sujet et complément, comme c'est le cas en occitan mais aussi en espagnol avec *que* (*L'home que viene*, « l'homme qui vient »). *Que* vient de l'accusatif latin *quem*, alors que *qui* vient du nominatif latin *qui*.

LYONMAG 07/09/26 par Corentin Lucas



Photo d'illustration d'un TER de la SNCF. @Cheyenne Gabrelle

Des travaux sur la ligne Lyon - Grenoble vont fortement perturber la circulation des TER

Du 14 au 25 septembre, SNCF Réseau réalise des travaux de maîtrise de la végétation entre Saint-André-le-Gaz et Grenoble. Plusieurs TER seront supprimés.

Les voyageurs de la ligne Lyon - Grenoble devront adapter leurs déplacements les prochaines semaines. Du lundi 14 au vendredi 25 septembre, SNCF Réseau mènera des travaux de maîtrise de la végétation sur la ligne entre Saint-André-le-Gaz et Grenoble, tous les jours de la semaine entre 10h et 15h.

Du lundi 21 au vendredi 25 septembre, quatre TER seront supprimés et remplacés par des autocars entre 12h et 14h. Les perturbations concerneront également la liaison Saint-Marcellin-Grenoble durant la deuxième semaine de travaux. En revanche, les trains circuleront normalement entre Lyon-Perrache et Saint-André-le-Gaz, avec une desserte maintenue dans l'ensemble des gares.

Des autocars de remplacement seront mis en place pour assurer la continuité des déplacements. À Grenoble, les voyageurs devront également être attentifs au lieu de départ et d'arrivée de ceux-ci, car les autocars de remplacement arriveront à l'arrêt Grenoble-Europle et partiront de la gare routière.

La SNCF recommande aux voyageurs de vérifier les horaires de leur train avant leur départ durant toute la période des travaux.

TRIBUNE DE LYON 07/09/26

Les grandes tablées, le festival de street-food et musique, débarque à Écully

Pour la première fois, Les Grandes Tablées s'installent à Écully les 11 et 12 septembre 2026. Pendant deux jours, huit chefs et artisans locaux, des food trucks, des DJ sets et plusieurs ateliers investiront la place de la Libération.



Nomad Kitchens, producteur du Lyon Street Food Festival (ici en photo), lance les Grandes Tablées à Écully les 11 et 12 septembre. © William Chareyre

Vendredi 11 et samedi 12 septembre prochain, la place de la Libération à Écully accueillera la première édition des Grandes Tablées, un nouveau rendez-vous mêlant gastronomie, musique et culture.

L'événement est imaginé par Nomad Kitchens, agence événementielle spécialisée dans la food et productrice du Lyon Street Food Festival, et coproduit avec la Ville d'Écully.

Après dix éditions du festival lyonnais, l'agence souhaite désormais faire vivre l'ADN du festival au-delà de son rendez-vous annuel, en imaginant d'autres formats dans la métropole de Lyon.

À Écully, l'événement se veut plus accessible et plus proche d'une fête de village, sans chercher à reproduire le Lyon Street Food Festival à l'identique. « Notre ambition est désormais de faire voyager ce que nous avons appris et construit », explique Nomad Kitchens, qui souhaite développer « de nouveaux formats, à d'autres échelles ».

Les Grandes tablées : des chefs, des DJ sets et des ateliers

Pendant les deux jours de festival, huit chefs, cheffes et artisans du territoire proposeront leurs créations au sein d'un village de food-trucks et de stands salés et sucrés.

La programmation ne se limitera toutefois pas à la gastronomie : une fanfare, des DJ sets et des animations comme des chaises musicales sont également annoncés.

Plusieurs ateliers gratuits permettront aussi de s'essayer aux accords entre mets et fromages avec les Toqués du Fromage, au latte art avec Loutsa ou encore à la linogravure avec Studio Pimento. Mémoires Vives proposera de son côté la création d'une carte postale gourmande.

Les Grandes Tablées d'Écully. Place de la Libération, Écully.

Vendredi 11 septembre de 18 heures à minuit et samedi 12 septembre de 11 heures à minuit. Entrée libre.

Clément Vilain

Mardi 8 septembre 2026

Actu Lyon et région

11

Lyon

Le chef étoilé Yannick Alléno ouvre Pavillon ce mardi avec l'institut Lyfe

Alors que Pavillon ouvre ses portes ce mardi 8 septembre au cœur de Lyon, nous avons rencontré en exclusivité le chef le plus étoilé du monde, Yannick Alléno. Qui revient sur l'origine de ce projet mené avec l'institut Lyfe : adapter son concept de Pavillon à un restaurant-école. Il évoque son attachement à Lyon, son lien déjà ancien avec l'institut Lyfe. Et l'importance pour lui de la transmission et de l'éducation des générations futures.

Vous avez des restaurants dans le monde entier, qui totalisent 18 étoiles au guide Michelin. Et déjà trois Pavillon à Paris, Monaco et Londres. Qu'est-ce qui vous a amené à créer le premier Pavillon qui soit un restaurant d'application, avec la vocation de former les élèves et les professionnels de demain ?

« Je suis ami depuis très longtemps de la famille Pélisson. Gérard Pélisson a toujours eu cette volonté. L'institut Paul Bocuse, devenu Lyfe, c'est lui qui l'a imaginé à l'époque. Il était allé voir Monsieur Paul [Bocuse] pour créer dans sa ville natale, une institution qui permette d'amener un avenir aux jeunes mais aussi à nos métiers. Sa volonté première était de transmettre.

J'ai déjà travaillé avec Lyfe, en ouvrant notamment en 2021 l'école de la sauce. Ce restaurant finalement en est la continuité. Notre responsabilité aujourd'hui, c'est de faire un vrai restaurant international, pour moi nécessaire dans la grande



Le chef le plus étoilé au monde Yannick Alléno ouvre son premier restaurant-école en lien avec l'institut Lyfe. Photo Garisse Soudan

formation des jeunes. Et surtout les préparer à l'avenir, leur faire comprendre à quel point conceptualiser les choses est important.

On est donc arrivé avec un concept international qu'est Pavillon. Une cuisine réalisée derrière un comptoir, parce que c'est ce que j'aime. Une belle assiette, mais sans les chichis qui vont autour. Un restaurant avec une gastronomie décomplexée, inscrite dans son territoire et dans son environnement. J'y tiens beaucoup ! »

Quels sont vos projets

pour Pavillon ?

« Nos équipes ont travaillé avec celles de Lyfe pour faire en sorte que Pavillon soit un outil parfait de formation. 600 élèves passeront ici chaque année !

Mais aussi que ce Pavillon lyonnais développe les mêmes marqueurs, s'inscrive dans les mêmes niveaux de qualité que les autres Pavillon du groupe. Et finalement, ça vient aussi de l'ADN de Monsieur Paul. Il a toujours eu l'intelligence de faire une gastronomie adaptée à son environnement et à sa clientèle. Ici, nous allons travailler avec les élèves, et même co-construire avec eux le menu du déjeuner. Brèves au comptoir. C'est à eux de s'approprier ce magnifique outil. Alors oui, Pavillon Lyon est adapté à la clientèle lyonnaise. Les cartes sont complètement différentes de ce qu'on va trouver à Monaco ou à Londres. »

Justement, quelle est la particularité du Pavillon Lyon ?

« On est attendu sur le marché lyonnais, on le sait ! Ici, nous avons un emplacement de rêve, place Bellecour. Nous avons une carte extrêmement riche, et surtout adaptée à la ville. Lyon est une cité internationale, on a par exemple toute la cli-

entèle d'affaires au déjeuner. Alors, on démarre par un premier menu plutôt abordable à 55 €. Mais Lyon est aussi une ville de gourmands, il faut proposer une cuisine très goûteuse, très généreuse. Nous avons aussi une carte des vins très riche, avec 600 références et de très nombreuses bouteilles entre 35 et 45 €.

« Nous allons co-construire le menu du déjeuner avec les élèves »

Quelle ambition côté cuisine, dans les assiettes ?

« Pavillon, c'est ma compréhension de ce qu'est Lyon. On est évidemment sur les produits et sur les sauces. J'ai voulu une carte vive. On va retrouver le sandre, le sabodet (cuit dans son bouillon avec une huile de pistache), l'omble, la volaille de Bresse, la crème de Bresse. Mais aussi par exemple un soufflé au fromage et aux écrevisses, gratiné à la lyonnaise au vin jaune.

Avec Clément Lopez, le chef des cuisines, nous avons mis trois semaines à mettre au point la recette ! Ou encore un œuf avec une extraction de rosette de Lyon. Et des propositions végétales de haute tenue. »

« Ici, nous avons un emplacement de rêve place Bellecour »

Yannick Alléno

Saisons, l'autre restaurant d'application de Lyfe, est le seul restaurant-école de France à avoir une étoile au guide Michelin. La cuisine de Pavillon a vocation peut-elle prétendre à une étoile ?

« Nous aurons la même exigence que dans les autres Pavillon, alors la question se posera forcément. Mais c'est Michelin qui décide. Notre ambition est surtout de satisfaire la clientèle qui va franchir la porte et d'amener les élèves à préparer leur avenir. »

Vous avez une histoire particulière avec Lyon ?

« Je ne suis pas du tout un étranger à Lyon. Je suis lauréat du Bocuse d'argent en 1999 et je suis là tous les deux ans. J'ai travaillé avec Christophe Marguin, je connais bien son père, Jacky. Je suis beaucoup venu ici, je connais bien la région. J'aimerais d'ailleurs remercier tous les chefs qui nous accueillent ici.

Venir à Lyon ce n'est pas quelque chose d'anodin dans la carrière d'un chef. Je mesure la chance que j'ai d'être ici, d'être accepté par mes confrères. C'est tous des amis : Berthod, Viannay, Têtedoie. C'est une grande famille. »

La période n'est pas forcément favorable, le secteur de la restauration est en difficulté. Est-ce le moment d'investir ?

« Quand c'est la crise, il faut être créatif. Et on est en crise. Mais ça fait aussi partie de la formation qu'on va apporter aux jeunes, on doit leur transmettre une méthode. Nous devons réfléchir ensemble. Les élèves ont leur mot à dire, ils ont leur regard de la société. Ce qui m'intéresse aussi, c'est de rester "dans le game", de continuer d'avancer dans ma cuisine. Et pour cela, il faut se rapprocher des jeunes... »

● **Propos recueillis par Céline Bonnaud**

Repère ► Pavillon Lyon pratique

► Sur le modèle des autres Pavillon de Yannick Alléno, Pavillon Lyon proposera une gastronomie vécue en direct, au comptoir, décontractée mais ambitieuse. On retrouvera évidemment les marqueurs de la cuisine du grand chef, et notamment les sauces, extractions, fermentations, jus...

► Pavillon Lyon ouvre ses portes ce mardi 8 septembre 2026, en lieu et place de l'Institut.

► Situé au 20, place Bellecour, dans le 2^e arrondissement, il sera ouvert du lundi au dimanche, midi et soir.

► Organisé autour d'un magnifique comptoir de 24 places, il dispose aussi de 50 places en salle et un salon privé de 10 places.

► Au quotidien, le chef des cuisines est Clément Lopez. 600 élèves viendront à Pavillon tout au long de l'année, par roulement, répartis entre le service, la cuisine et la pâtisserie.

1 Menus : 55 € (déjeuner), 95, 115 € (4 et 5 temps) et 150 € (7 temps).

1 www.pavillonlyon.com

Mardi 8 septembre 2026

Actu Villeurbanne | 25

Villeurbanne

Le C26 ne dessert plus certains quartiers

Depuis le 31 août, les bus TCL ont changé de numéros et de couleurs. Pour l'annoncer aux usagers, le Sytral a assuré une importante opération de communication. En revanche, l'autorité organisatrice des transports en commun lyonnais a omis de délivrer une information essentielle aux usagers. Certains tracés ont été modifiés. C'est le cas du bus C26 qui ne dessert plus certains quartiers de Villeurbanne. De quoi provoquer la colère et l'incompréhension des voyageurs.

À l'arrêt Perralière, rue du 1er mars 1962, une dame s'assoit et demande : « Dans combien de temps passe le C26 ? ». Comme elle, quatre autres personnes âgées se succèdent en se posant la même question. Pour cause : aucune information ne figure sur l'abribus indiquant que cet arrêt n'est plus desservi par le bus C26.

« On ne peut plus aller aux Gratte-Ciel directement »

Sur place, deux agents de médiation arborant un gilet rouge TCL s'efforcent d'aider ces voyageurs à trouver un itinéraire alternatif à l'aide du plan affiché. « Avec le TB11, vous pouvez rattraper le C26 à Bon-Coin. » « C'est une honte », fulmine Marie, 89 ans, habitante du Prairial tout proche. « On ne peut plus aller aux Gratte-Ciel directement. Le C23 nous emmène rue de



Le bus C26 ne dessert plus l'arrêt Gratte-Ciel. Bernadette qui comptait sur cette ligne pour rentrer chez elle a dû repartir à pied. Photo Claudine Spies Barret

France. Et après ? Le métro et les Gratte-Ciel sont loin. Alors pour faire les vitrines, on prendra le TB11 et on ira à la Part-Dieu. » Un vieux monsieur commente : « C'était bien quand il était là, il servait beaucoup pour les personnes âgées. »

La ligne ne dessert plus Grandclément mais passe par les Buers

Le C26, qui reliait la Cité internationale à Grange-Blanche en passant par les Gratte-

Ciel et Grandclément, fait maintenant son terminus nord à Insa-Einstein, et traverse les Buers et le quartier de Cyprien en passant par Laurent-Bonnevay.

« Je dois apporter de gros cartons à la mairie. Avant il y avait le C26. Je fais comment maintenant ? », s'interroge Mireille, une habitante de la Perralière. L'une de ses voisines a justement acheté un logement dans ce quartier pour se rendre facilement à La Doua. « Maintenant je dois

marcher loin ou attendre une correspondance. »

« J'aimais bien le C26, il était pratique pour moi »

À l'arrêt Gratte-Ciel, sur le cours Émile-Zola, Bernadette attend depuis un moment. Lorsqu'elle apprend que l'arrêt a été supprimé, elle répond : « C'est une blague ? ». Cette habitante de la rue du 1er-mars-1962. « J'aimais bien le C26, il était pratique pour

moi », affirme-t-elle. Avant de déplorer l'absence d'affichage sur l'abribus. « J'aurais pu attendre longtemps ! Maintenant je n'ai plus qu'à finir à pied. »

Des correspondances jugées « stupides »

Elsa, elle, a fait quelques simulations de trajet sur le site des TCL : elle note « la marche à pieds systématique nécessaire », et des correspondances qu'elle juge « stupides, pour un arrêt par exemple ». Elle a lancé une pétition pour demander au Sytral de rétablir le tracé historique du bus C26 (lire par ailleurs).

Enfin, Mireille analyse que la modification du tracé « concerne un bassin de population très important : la Perralière et toute la rue du 4-Août. Ça exclut les personnes qui ont du mal à se déplacer ». Sans parler du quartier des Poulettes, au nord du cours Émile-Zola, où les arrêts sont supprimés, là encore sans aucun affichage. « On va se battre », conclut-elle.

La semaine dernière, le bus C26 affichait encore l'étape Grandclément, les chauffeurs confiaient au Progrès qu'il y avait encore souvent des passagers déroutés. De plus, dans le sens sud-nord, la ligne était momentanément déviée : les arrêts Dupeuble à La Filature n'étaient pas assurés mais le bus continuait dans la rue du 8-Mai-45. C'était encore le cas ce lundi 7 septembre.

● De notre correspondante
Claudine Spies Barret

LYON CAPITALE 08/09/26 par Corentin Lucas



Alain Mérieux @MaxPPP

Lyon : l'industriel Alain Mérieux va remettre l'écu d'or lors du vœu des Échevins

Alain Mérieux, fondateur et président du groupe pharmaceutique BioMérieux, a été choisi pour remettre l'écu d'or lors du vœu des Échevins à la basilique de Fourvière.

Le vœu des Échevins a lieu ce mardi 8 septembre à la basilique de Fourvière. Cette tradition lyonnaise consiste à remercier la Vierge Marie qui, en 1643, aurait protégé les habitants de la capitale des Gaules de la peste. Il y a 383 ans, les Lyonnais sont montés sur la colline de Fourvière et ont fait un vœu en demandant à la Vierge de repousser la maladie. Suite à cela, ils lui ont promis de lui rendre hommage chaque année, le 8 septembre.

Pour ce nouveau vœu des Échevins, Alain Mérieux remettra l'écu d'or à l'archevêque de Lyon, Mgr Olivier de Germay. L'industriel lyonnais est le fondateur du groupe pharmaceutique BioMérieux et l'ancien vice-président RPR du conseil régional de Rhône-Alpes.

Alain Mérieux succède ainsi à Claire Pouzin, maire LR de Francheville, qui avait remis l'écu d'or accompagnée de son mari Benjamin Pouzin l'an passé. La cérémonie débutera à partir de 17h30, avec une bénédiction prévue à 18h45 par Mgr Olivier de Germay.

09/09/26

Lyon 7^e

Problèmes d'insécurité à la gare routière de Gerland : la Métropole prévoit de mieux sécuriser le site

Face aux problèmes d'insécurité qui touchent la gare routière, déménagée à Gerland depuis le début de l'année, la Métropole annonce débloquer des fonds supplémentaires pour améliorer la sécurité du site dans les prochaines semaines. Elle demande dans le même temps un plan d'action de la Ville pour l'ensemble du quartier.

Éclairage du site, clôture avec le parking attenant, sécurisation du cheminement des voyageurs depuis l'avenue Tony Garnier, accès directs pour les cars depuis cette même avenue... Après la multiplication des témoignages, d'usagers comme des professionnels, se plaignant notamment de l'insécurité de la nouvelle gare routière à Gerland, l'exécutif métropolitain va faire voter le déblocage de 350 000 euros pour sécuriser le site.

« Ces mesures ne régleront pas tout »

Le projet sera présenté lors du prochain conseil métropolitain prévu le 28 septembre, afin d'améliorer les conditions dans les prochaines semaines. « Dès janvier, les services de police avaient signalé les points faibles du site et de ses accès. L'engagement de les traiter avait été pris. Ces travaux n'ont jamais été réalisés. La Métropole de Lyon les engage aujourd'hui », assure l'exécutif par voie de



La gare routière de Gerland va voir sa sécurité être renforcée dans les prochaines semaines. Photo Joel Philippon

presse ce mardi.

Sur le site, avenue Tony Garnier, qui accueille la gare internationale depuis janvier dernier, des agents de sécurité sont déjà positionnés 24 heures sur 24 « avec des renforts en soirée », et des « caméras couvrent la totalité du site », indique la Métropole dans son communiqué. Mais pour la nouvelle majorité métropolitaine, « ces mesures ne régleront pas tout ». Pointant du doigt la municipalité, « qui n'a jusqu'ici pas répondu aux appels des habitants et des commerçants », Jérémie Bréaud, le vice-président en charge de la sécurité lui demande un plan d'action pour le quartier, en lui proposant l'aide financière de la collectivité.

« On n'installe pas la deuxième gare routière de France au milieu d'un quartier d'habitation sans en tirer toutes les conséquences. [...] Nous sommes prêts à aider les communes à résorber les phénomènes d'insécurité à travers des aides à l'investissement ; cette aide est à la disposition de la Ville de Lyon. Il lui reviendra de s'en saisir ».

Ce lundi, interrogé sur la sécurité, le maire écologiste de Lyon, Grégory Doucet, avait affirmé devant la presse qu'il n'avait pas attendu la Métropole pour installer de nouvelles caméras de vidéosurveillance sous le précédent mandat et que s'il fallait à nouveau en installer, il le ferait.

● Hugo Francés

LA TRIBUNE DE LYON 09/09/26

Lyon 8e. Faut-il rouvrir l'avenue des Frères-Lumière ?

Alors que les travaux visant à réduire le flux de voitures sur l'avenue des Frères-Lumière devraient arriver à terme en fin d'année, Véronique Sarselli voudrait "rouvrir" l'avenue. Nous sommes allés voir les riverains pour avoir leur point de vue.



Les travaux de l'avenue des Frères-Lumière, jeudi 21 août. © DR

Depuis janvier 2025, des travaux d'aménagement ont lieu sur l'avenue des Frères-Lumière, avec une fin prévue en fin d'année. Ils ont pour objectif de donner la part belle aux piétons et aux cyclistes, en déversant le flux de voitures dans les rues annexes. L'avenue est aujourd'hui coupée en deux.

Après son élection à la présidence de la Métropole, Véronique Sarselli a relancé l'idée d'une réouverture aux automobiles. Car ces changements ont déclenché des contestations, notamment chez les commerçants.

Selon eux, la part des consommateurs se déplaçant en voiture n'a pas été prise en compte. « On vit déjà un moment compliqué, et ça rajoute un coup », raconte une commerçante qui, comme beaucoup d'opposants à ces travaux, n'a pas souhaité témoigner publiquement. D'autres riverains nous livrent leurs avis.

« Les voitures en ville, c'est fini », Alain Geloën, directeur de recherche émérite au CNRS, 70 ans



Alain Geloën. © Matthieu Dufour

« J'habite juste à côté, je trouve que c'est bien comme ça. C'est visionnaire car l'avenir, ce sont les centres-villes piétons ! Les commerçants étaient vent debout, je n'ai pas trop compris pourquoi. Avant, nous avions un mètre et demi de trottoir, avec 50 bagnoles à côté. Il y a huit fois plus de personnes qui sont à pied qu'en voiture, mais la voiture est privilégiée.

C'est un non-sens. Je ne comprends pas quelle est la logique de faire machine arrière. On est en train de crever de chaud en ville, et la Métropole veut nous mettre quoi ? Une double voie ? C'est vrai que quand vous êtes en voiture, il y a du trafic, cela ralentit tout. Mais les voitures en ville, c'est fini, c'est un combat du XX^e siècle. »

« C'est mieux pour les piétons », Bénédicte Devouassoux, enseignante artistique en chant lyrique, 63 ans



Bénédicte Devouassoux. © Matthieu Dufour

« Écoutez, je suis piétonne, je n'ai plus de voiture. Donc, en principe, je préférerais que l'avenue ne soit pas rouverte. Avant, il y avait deux voies de circulation, il n'y avait pas ces grands trottoirs qui permettent de circuler. Je trouve que cela peut être mieux, pour les piétons et ceux qui ont du mal à se déplacer.

C'est une autre étape, mais je pense qu'il faudrait interdire les trottinettes et les vélos de circuler sur ces trottoirs. »

« C'est une aubaine pour les commerçants, Jacques, retraité, 66 ans



Jacques. © Matthieu Dufour

« Je trouve la rue transformée. Il y a moins de voitures, plus de passages pour les piétons, c'est agréable, plus calme. C'est assez étonnant de voir comment cela peut transformer une ville, la rendre plus tranquille et apaisée. Nous n'avons plus la sensation d'être menacés par les voitures.

Mon grand regret est que ces arbres n'aient pas été plantés il y a 15 ans. À Lyon, nous avons un problème avec les trottinettes, mais il me semble qu'ici, avec les terrasses qui ont investi l'espace, elles nous embêtent moins. Je pense que c'est une aubaine pour les commerçants, cela donne envie de faire ses courses, de profiter de cet espace de rencontre. Nous entendons le même débat au centre-ville, mais le problème des commerçants est l'achat sur Internet, pas la piétonnisation. »

Matthieu Dufour

10/09/26

Lyon 2^e

Piétonniser la rue de Condé pour les enfants? Le maire, Pierre Oliver, se dit «défavorable»

Expédié en moins d'une heure, le conseil municipal de rentrée du 2^e arrondissement est revenu sur un serpent de mer : la piétonnisation de la rue de Condé. Demandée par l'opposition écologiste, le maire (LR) Pierre Oliver s'y est opposé, lui qui est aussi – depuis quelques mois – en charge de la voirie à la Métropole.

Double casquette, double responsabilité. Nommé vice-président à la voirie par Véronique Sarselli, présidente LR de la Métropole, le maire du 2^e arrondissement Pierre Oliver a entre ses mains l'un des principaux sujets de préoccupation des habitants de la Presqu'île : les mobilités.

Lors du conseil d'arrondissement pour le moins tranquille, ce mardi 8 septembre, l'édile a

été interpellé par son opposition écologiste, forte de deux élus : Caroline Ortiger-Martin et Valentin Lungenstrass. Le sujet : la piétonnisation toute ou partielle de la rue de Condé, réclamée notamment par des parents d'élèves depuis plusieurs années.

« Pas la bonne solution »

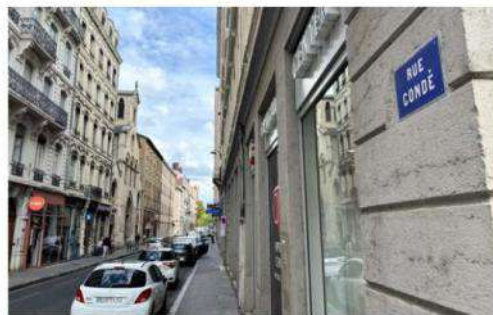
Située entre la place Carnot et les berges du Rhône, la rue compte trois écoles et une crèche. « Il y a une vraie réponse qui est attendue par les parents », expose Caroline Ortiger-Martin, questionnant aussi l' élu sur sa vision « plus globale » de la piétonnisation du 2^e. Pour Pierre Oliver, qui s'amuse de ne « pas être l'un des plus grands adeptes de la piétonnisation », la fer-

meture à la circulation de la rue de Condé « ne paraît pas être la bonne solution ».

« Sans forcément aller sur une piétonnisation complète, il faut réfléchir au réaménagement des sens de circulation. Je vous invite à engager ce travail », lui a rétorqué Valentin Lungenstrass.

Une réflexion prochaine sur le secteur

Pour le maire LR, « la piétonnisation n'est pas optimum pour les élèves des écoles » et a donc assuré être « défavorable » : « C'est aussi par cette rue qu'on évacue la circulation d'Ainay ». Validant le principe d'une « réflexion à avoir », il faudrait, selon lui, l'avoir « sur l'ensemble du secteur », en particulier sur les sens de circulation, tout en prenant compte « des contraintes de l'hypercentre ».



La rue de Condé dans le 2^e arrondissement, entre les berges du Rhône et la place Carnot. Photo Hugo Francès

Rappelant avoir maintenu piétonne la rue Louise, dans le 3^e, en mai dernier, Pierre Oliver s'est fendu d'un léger trait d'humour – à peine voilé – à l'endroit de ses opposants : « C'est une

forme de pragmatisme qui marque une rupture avec le précédent mandat ». De quoi leur faire esquisser un sourire... Du bout des lèvres.

● H.F.

Jeudi 10 septembre 2026

Lyon 4^e

Tradition toute croix-roussienne, la fête du Paradis revient ce samedi

En raison des fortes chaleurs de l'été, la date des vendanges cette année a été avancée d'une semaine. La récolte du raisin des 300 pieds de vignes de gamay de la vigne du parc de la Cerisaie, orchestrée par la République des canuts s'est déroulée le 29 août dernier au lieu du 5 septembre.

Dégustation et animations

Traditionnellement programmée une semaine après les vendanges, la fête du Paradis a donc lieu ce samedi matin 12 septembre, sur la place de la Croix-Rousse. Les ministres de la République des canuts installeront, comme c'est de coutume, le vénérable pressoir centenaire pour en extraire le premier jus de la treille non alcoolisé baptisé le Paradis.

Dès 9 heures, sous le regard de Jacquard, gones et fenottes pourront se ramoner le cornolone en dégustant un verre



Jacques Tromprier, 1^{er} ministre et Pierre Descotes, ministre de l'ampélographie, extraient du pressoir le premier jus de raisin appelé Paradis. Photo Yves Le Flem

du divin breuvage accompagné de quelques grattons. L'événement animé par le président de la République Gérard Truchet et ses ministres se poursuivra, au son de la fanfare Les Barket's, par les introductions des nouveaux par-

rains et marraines de pieds de vigne. La cérémonie se terminera en chansons, comme il se doit, avec les incontournables *Hymne de la République des Canuts* et *La java du sécateur*, reprise en chœur par les ministres de la République

Musées et expositions

Les temps forts dans les musées lyonnais et au Parc de la tête d'or

Les présentations de collections se renouvellent, d'autres continuent quelques semaines... *Le Progrès* fait le point sur les expositions immanquables de la rentrée.

● Découvrir l'histoire des sapeurs-pompiers

Ils ont malheureusement été très sollicités cet été à cause des incendies qui ont ravagé de nombreux hectares en France. Les hommes du feu sont à l'honneur du Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône, qui retrace l'évolution du métier, de l'engagement et des missions, depuis le XVIII^e siècle à nos jours.

Pompes à bras, casques, véhicules et équipements témoignent des progrès techniques et de la diversité des missions : incendie, secours à la personne, sauvetage nautique ou déblaiement. Les visiteurs peuvent aussi découvrir des véhicules anciens et contemporains, ainsi qu'un espace dédié aux enfants, où essayer la tenue complète et monter dans le camion.

Une exposition temporaire raconte aussi la gestion de la catastrophe de Feyzin en 1966. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le musée sera fermé mais sa réserve, située à Vaulx-en-Velin ouvrira exceptionnellement ses portes les deux jours, de 10 h à 18 h (entrée gratuite), pour présenter près de 150 véhicules de la collection. Spectacles de marionnettes, des gymnastes acrobates, démonstrations pyrotechniques complèteront la visite.



Après Paris et Aix-en-Provence, le projet « Vivre ensemble » signé Yann Arthus-Bertrand prend place au Parc de la tête d'or à travers 180 photos exposées. Photo Anne-Sophie Guebey

Gratuit pour les moins de 18 ans, 7 € pour les adultes.
museepompiers.com

7 € à 9 €, gadagne-lyon.fr/mhl

● Dernières semaines pour Merveilleux Moyen Âge au Musée d'Histoire de Lyon

En attendant de découvrir une nouvelle exposition temporaire en 2027, il est encore temps de visiter *Merveilleux Moyen Âge. L'abbaye de l'Île-Barbe, un voyage aux portes de Lyon*, à découvrir jusqu'au 1^{er} novembre 2026. À travers les collections présentées, l'exposition retrace l'histoire de Lyon du Ve au XVe siècle, en renouvelant le regard porté sur l'abbaye de l'Île-Barbe et son rôle au cœur de l'histoire lyonnaise.

Le 4 octobre, une visite organisée avec le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique permettra de découvrir la calligraphie, les enluminures, les parchemins et les autres secrets de l'écriture au Moyen Âge (de 1 € à 3 € en plus du billet d'entrée).

Gratuit pour les - de 18 ans, de

● Robert Doisneau à l'honneur à La Sucrerie

Jusqu'au 31 décembre, une grande rétrospective est consacrée à Robert Doisneau à La Sucrerie. Dans *Instantanés Donnés*, l'exposition présente près de 400 clichés pris durant sa carrière de 1932 à 1992. Si l'on retrouve des œuvres emblématiques, de nombreuses photographies sont aussi inédites et reviennent sur des pans moins connus de son travail comme des clichés des mineurs de fond, en 1945, ou des banlieues dans les années 1980. Il y a même des extraits d'un reportage réalisé à Lyon dans les années 1950 dans le cadre d'une commande pour le magazine *Vogue*.

De 12,9 € à 17,9 €, expo-doisneau.com

● Yann Arthus-Bertrand au Parc de la tête d'or

Dès le 18 septembre, le Parc de la Tête d'Or accueille 180 photographies de Yann Arthus-Bertrand, à l'occasion de

la réouverture du Chalet du Parc, opéré notamment par la Fondation GoodPlanet du photographe.

Issues du projet « Vivre ensemble », mené avec le démographe et historien Hervé Le Bras et la Fondation GoodPlanet, elles composent un grand portrait de la France contemporaine. Jusqu'au 20 septembre, un studio photo imaginé par Yann Arthus-Bertrand sera également installé au Chalet, permettant au public de se faire photographier et de contribuer à cette fresque collective. L'exposition est en accès libre jusqu'au 8 novembre.

Gratuit.
billetterie.chaletduparc.fr

● Batman au Musée Cinéma et Miniature

Les 19 et 20 septembre, le Musée Cinéma et Miniature de Lyon se pare des couleurs de Gotham City à l'occasion de la sortie du jeu vidéo LEGO® Batman. Dans une salle éphémère transformée en gaming room, les visiteurs pourront tester le jeu, participer à des conférences inédites consacrées aux comics, se mesurer lors de quiz et rencontrer des cosplayers. Pour les fans inconditionnels du chevalier noir, plusieurs pièces emblématiques de la collection du musée seront également mises à l'honneur, parmi lesquelles des planches originales de BD, un costume de Batman et la célèbre Batmobile utilisée dans deux films réalisés par Tim Burton.

De 17,9 € à 22,9 €.
Gratuit pour les - de 4 ans.
museeminiatureetcinema.fr

● Les collections des artistes à l'honneur au Musée des Beaux-Arts de Lyon

Comment le fait de collectionner des œuvres alimente le processus de création des artistes ? C'est à cette question que tente de répondre *Musée sentimental*, l'exposition qui ouvre dès le 11 septembre et jusqu'au 14 mars 2027 au Musée des Beaux-Arts de Lyon. L'événement est coordonné par le Centre Pompidou qui prête d'ailleurs plusieurs œuvres comme *Le Magasin de Ben* (1958-1973) ou *le Mur de l'atelier d'André Breton* (1922-1966) qui reconstituent l'accumulation d'œuvres et leur agencement faits par les deux artistes.

D'autres sont à l'honneur, à l'image de Daniel Spoerri, Joseph Cornell, Annette Messager ou encore Marcel Duchamp.

De 8 € à 14 €, gratuit pour les - de 18 ans. mba-lyon.fr

● Plongée dans les coulisses de la reconstitution historique

Du 2 octobre 2026 au 6 juin 2027, le musée Lugdunum invite à découvrir les secrets de la reconstitution de l'Antiquité avec *Passé antérieur - Voir au-delà des vestiges*. Pièce maîtresse : une vingtaine d'aquarelles inédites de l'architecte et archéologue Jean-Claude Golvin, consacrées au Lyon antique. L'exposition montre comment archéologues et artistes font revivre Lugdunum, entre vestiges, science et imaginaire.

lugdunum.grandlyon.com

LYON CAPITALE 10/09/26



Photo d'illustration © Romane Thevenot

Métropole de Lyon : que révèlent les chiffres de la délinquance dans les transports en commun ?

Après le décès d'un octogénaire le 20 août à la suite d'un vol à l'arraché à la station de métro Sans-Souci (8e arr.) la Métropole de Lyon a annoncé la création d'une police armée des transports pour provoquer "un choc de la sécurité." Alors que disent les chiffres de la délinquance dans les transports ? On fait le point.

La délinquance dans les transports en commun de la métropole lyonnaise explose-t-elle réellement ? C'est en tout cas ce que ressentent beaucoup d'usagers. Et les incidents, pouvant parfois conduire à un véritable drame, comme cela a été le cas le 20 août dernier après la mort d'un octogénaire suite à un vol à l'arraché commis à la station de métro Sans-Souci, dans le 8e arrondissement de Lyon, ne font qu'accroître ce sentiment d'insécurité.

Cinq jours après cet événement tragique, la présidente (LR) de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli, avait convoqué la presse devant cette même station de métro pour annoncer plusieurs mesures fortes, dont la création d'une police armée des transports, composée de 200 agents d'ici la fin du mandat. Véronique Sarselli évoquait alors 7 000 atteintes aux biens et aux personnes recensées en 2025 et une hausse de 220 % des vols avec violence entre 2024 et 2025. *"Il faut agir, non pas avec des mesurette, mais avec un choc de la sécurité et un changement de logiciel"*, déclarait aussi Jérémie Bréaud, son vice-président délégué à la sécurité globale.

Que disent les chiffres ?

Alors, que disent réellement les chiffres de la délinquance dans les transports en commun ? Selon les données transmises à nos confrères du Progrès, que nous sommes en mesure de confirmer, la délinquance aurait d'abord baissé de 25 % entre 2021 et 2022, puis de 16 % en 2023 et de 6 % entre 2023 et 2024. Trois années de baisse consécutive, mais qu'il convient de remettre en perspective. Le 15 septembre 2025, les chiffres transmis par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) recensaient 8 288 victimes de délinquance dans le Rhône en 2024, dont 8 156 rien que dans la métropole de Lyon. Un chiffre très loin derrière le Grand Paris (55 989 victimes), mais largement au-dessus des autres grandes agglomérations : 3 746 à Aix-Marseille, 2 654 à Bordeaux.

Toujours selon les données, les actes de délinquance sont repartis à la hausse en 2025. Une nouvelle baisse de 12 % a enfin été constatée entre le 1er janvier de cette année et le 31 août dernier, soit 700 faits de délinquance en moins. Avec plus de 519 millions de voyages en 2024, le réseau TCL a battu son record de fréquentation. Une affluence record qui pourrait donc mécaniquement dégrader dans les prochaines années les chiffres de la délinquance dans les transports lyonnais.

Interrogée par nos confrères, la préfecture du Rhône déplore *"toujours trop de victimes"*, mais assure *"poursuivre avec détermination les actions pour améliorer la sécurité sur le 2e réseau de transport en commun national après l'île de France. Et avec la plus grande gare ferroviaire internationale après Paris."*

LYON CAPITALE 10/09/26 par Corentin Lucas



Les tramways T2, T5 et T6 seront impactés. @Romain Balme

Les tramways T2, T5 et T6 vont être perturbés pendant plusieurs semaines à Lyon

Le réseau TCL va mener plusieurs opérations d'élagage proche des lignes de tramway entre le 14 septembre et le 1er octobre, perturbant la circulation sur les lignes T2, T5 et T6.

Entre le 14 septembre et le 1er octobre, des opérations d'élagage seront menées à proximité de plusieurs lignes de tramway TCL au sein de l'agglomération lyonnaise, principalement le soir à partir de 21h. Les lignes T2, T5 et T6 seront concernées. Des bus relais vont être déployés sur les secteurs où la circulation des tramways sera interrompue.

2 300 arbres recensés le long des lignes de tramway

Ces interventions visent à prévenir les risques liés à la végétation. *"Près de 2 300 arbres sont aujourd'hui recensés le long des lignes de tramway de l'agglomération lyonnaise"*, indique TCL dans un communiqué. L'élagage doit permettre d'éviter plusieurs problèmes, notamment les chutes de branches sur les voies, les frottements de la végétation sur les rames ou encore des dommages aux équipements électriques.

TCL explique regrouper ces opérations sur une même période afin de limiter leur impact sur les voyageurs. Par ailleurs, plusieurs opérations de maintenance différentes seront effectuées en même temps pour optimiser au maximum ces interruptions. Des tronçonneuses électriques seront utilisées pour limiter les nuisances sonores. Les branches coupées ne seront pas broyées directement sur place lors des interventions nocturnes.

Pour le moment, les perturbations détaillées n'ont pas encore été révélées. Les voyageurs seront ainsi invités à suivre l'évolution du trafic sur le site et de l'application TCL.

Vendredi 11 septembre 2026

Actu Villeurbanne | 25

Villeurbanne

Première opération prévention pour le port du casque à trottinette

Depuis le 1^{er} septembre, à Villeurbanne, un arrêté municipal rend obligatoire le port du casque à trottinettes électriques et sur les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (monoroues, gyropodes, hoverboards). La police municipale, accompagnée de la nationale, a effectué ce jeudi 10 septembre une première opération de prévention.

Les gyrophares de deux motards de la police municipale se déclenchent. Les agents vont intercepter un conducteur de trottinette sur le cours Émile-Zola et l'escortent à l'entrée de l'avenue Henri-Barbusse. Là, deux autres agents prennent le relais. « Bonjour Monsieur, savez-vous pourquoi on vous arrête ? »

La police municipale a effectué, ce jeudi 10 septembre, une première opération de prévention sur le port du casque à trottinette électrique, rendu obligatoire depuis le 1^{er} septembre par un arrêté municipal signé du maire (PS) de Villeurbanne Cédric Van Styvendael.

« On est là pour avertir les usagers de cette obligation. On les avise de la nouvelle réglementation et on regarde s'ils sont en règle vis-à-vis d'autres paramètres, notamment de l'assurance », décrit



Un usager contrôlé par la police municipale de Villeurbanne pour non-port du casque.
Photo Stéphane Guiochon

Emma R., brigadière-chef principale au sein de la police municipale de Villeurbanne.

« Ça sauve la vie »

Certains ne semblent pas au courant. « Je viens du Sud, je ne savais pas. Mais si c'est pour la sécurité... », commente cet usager qui porte une casquette. Il ne repart pas avec une amende, mais avec un flyer qui détaille la nouvelle règle locale. Gaspard Michardière, directeur régional de l'association Prévention routière*, salue l'initiative :

« La première des choses à faire, c'est de porter un casque. Pas parce que c'est obligatoire, mais parce que ça sauve la vie. Le type de blessures à trottinettes, ce sont souvent des traumatismes crâniens. Porter un casque, on estime que ça diminue de 70 % ce risque. »

Pourtant, même certaines personnes avisées jouent les fortes têtes, comme ce quinquagénaire : « J'étais au courant, il faut dire la vérité. C'est nécessaire, la trottinette casse la tête. Les policiers ont rai-

son, je me suis excusé. »

Pour Yanick Delannay, responsable de la Police municipale depuis janvier, cet arrêté municipal représente une « arme juridique pour intercepter un usager avec une infraction évidente. Après, on peut aller plus loin en vérifiant que la trottinette est bien assurée ou n'est pas débridée ».

Le nouveau directeur ajoute : « Avant l'arrêté du port du casque, il existait déjà des infractions, comme le fait d'être à deux sur une trottinette, de circuler sur une avenue piétonne comme Henri-Barbusse, de rouler au-dessus de 25 km/h. On a déjà effectué pas mal d'opérations conjointes avec la police nationale sur Villeurbanne. »

15 € mensuels d'assurance

Au cours de cette opération, les dix agents de la police municipale mobilisés ont contrôlé 60 personnes. Quatre ont été verbalisées pour port d'écouteurs, plusieurs passagers ou engin débridé. Quatre ont présenté un défaut d'assurance.

Comme cette mère de famille arrêtée : « J'ai acheté ma trottinette d'occasion sur Leboncoin. Les policiers m'ont dit que des assurances acceptent d'assurer sans facture d'achat et on a fait la démar-



« Porter un casque, on estime que ça diminue de 70 % le risque de traumatismes crâniens »

Gaspard Michardière, directeur régional de l'association Prévention routière

che ensemble. Ça me coûtera 15 € par mois. Avec un salaire d'auxiliaire de vie à 500 € par mois, 15 €, ça compte... Mais bon, comme les policiers m'ont expliqué, si je blesse quelqu'un, je peux être tenue de rembourser des sommes folles. »

● Vincent Sartorio

* L'association Prévention routière, dans la région compte une dizaine de salariés pour environ 200 bénévoles et intervient annuellement auprès de 10 000 enfants.



Photo Stéphane Guiochon

L'ESSENTIEL 11/09/26

Le Pôle France aviron de Miribel-Jonage change de dimension



Près de 230 athlètes sont passés par le pôle de Miribel (crédit : Adobe Stock).

Le **centre d'entraînement des meilleurs rameurs de la région** inaugure ce vendredi ses installations rinnovées, après un important chantier destiné à l'adapter aux **exigences du haut niveau**.

État des lieux

- Des **champions olympiques** formés dans des **locaux inadaptés**. C'était le paradoxe du Pôle France aviron de Miribel-Jonage. Installé dans l'est lyonnais depuis **1993**, le centre affiche pourtant un solide palmarès : **14 rameurs médaillés aux Jeux olympiques** y sont passés, ainsi que plus de **50 médaillés aux championnats du monde**.
- Mais les installations n'avaient pas suivi. **Locaux exigus**, espaces de préparation **insuffisants**, problèmes d'**accessibilité**... La **rénovation** était envisagée depuis plusieurs années. Le chantier a notamment été soutenu à hauteur de **300 000 €** par la **Métropole** de Lyon et autant par la **Région** Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce qui a changé

- Derrière les murs, la transformation va surtout **transformer le quotidien des rameurs**. Les **3 hangars** à bateaux ont été **renovés**, les **vestiaires** et sanitaires **agrandis** et de nouveaux espaces dédiés à la **musculature**, aux **soins** et à la **récupération** aménagés.
- L'ensemble a également été pensé pour améliorer les **performances énergétiques** et rendre le site accessible aux personnes à **mobilité réduite**.
- La capacité passe ainsi de 24 à **32 rameurs accueillis simultanément**. Ce vendredi, les nouvelles installations seront officiellement inaugurées à partir de 9h, avec un entraînement, une visite puis les discours et la traditionnelle **coupure du ruban**.

La toile de fond

- L'enjeu dépasse toutefois le bâtiment. Dans la **nouvelle organisation fédérale**, **Lyon** fait partie des pôles chargés d'**accompagner** les jeunes rameurs à fort potentiel vers le très haut niveau. Les nouvelles installations doivent donc aussi servir à préparer les générations susceptibles de

participer aux **Jeux de Los Angeles en 2028** et de **Brisbane en 2032**.

- Avec une autre particularité : les performances ne sont pas le seul objectif. Le centre accompagne également les **études** et la **reconversion de ses sportifs**. Sur les **280 athlètes** passés par le pôle, plus de **90** sont devenus **ingénieurs** et une **quarantaine** ont été diplômés d'une **école de commerce**.

LYON, GRAND HÔTEL-DIEU



**ALPHONSE
MUCHA**

4 SEPTEMBRE 2026
24 JANVIER 2027
LYON, GRAND HÔTEL-DIEU
WWW.ALPHONSEMUCHA-EXPO.COM

GRAND HÔTEL-DIEU à la croix blanche		ARTHEMISTA		fever
CO-ORGANISATEUR AVEC MUSEE D'ART MODERNE DE LYON	CO-ORGANISATEUR AVEC MUSEE D'ART MODERNE DE LYON	CO-ORGANISATEUR AVEC MUSEE D'ART MODERNE DE LYON	CO-ORGANISATEUR AVEC MUSEE D'ART MODERNE DE LYON	

ALPHONSEMUCHA.COM - JOURNAL DES JOURNAUX DE LYON - JOURNAL DES JOURNAUX DE LYON - JOURNAL DES JOURNAUX DE LYON